

Concours des douanes

200 questions

Marc DALENS

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL



Ressources numériques

Retrouvez un **QCM de 100 questions** sur notre librairie en ligne pour tester vos connaissances après la lecture de cet ouvrage.

[https://librairie.studyrama.com/store/page/276/
concours-des-douanes-200-questions](https://librairie.studyrama.com/store/page/276/concours-des-douanes-200-questions)

Mot de passe

Le code d'accès est le dernier mot de la partie II.





Sommaire

PARTIE I

La douane 11

- ❶ L'organisation de la douane 13
 - 1. Questions..... 13
 - 2. Réponses..... 14
- ❷ Les missions de la douane 32
 - 1. Questions..... 32
 - 2. Réponses..... 33
- ❸ Les personnels de la douane..... 43
 - 1. Questions..... 43
 - 2. Réponses..... 44

PARTIE II

Connaissances techniques, juridiques, professionnelles et problématiques d'actualité 61

- ❶ Connaissances techniques (branche administrative) 63
 - 1. Questions..... 63
 - 2. Réponses..... 64
- ❷ Connaissances techniques (branche de la surveillance) 78
 - 1. Questions..... 78
 - 2. Réponses..... 80

3	Le pouvoir exécutif et l'autorité judiciaire	104
	1. Questions.....	104
	2. Réponses.....	105
4	La gestion et la motivation des effectifs.....	112
	1. Questions.....	112
	2. Réponses.....	114
5	Problématiques d'actualité	127
	1. Questions.....	127
	2. Réponses.....	128

PARTIE III

Déontologie, droits et obligations..... 137

1	La déontologie des fonctionnaires	139
	1. Questions.....	139
	2. Réponses.....	141
2	La déontologie spécifique aux douaniers.....	155
	1. Questions.....	155
	2. Réponses.....	156

PARTIE IV

Mises en situation professionnelle..... 163

1	Questions sur les motivations et le profil du candidat	165
	1. Questions.....	165
	2. Réponses.....	166

2	Situations de terrain.....	172
1.	Questions.....	172
2.	Réponses.....	176

ANNEXES..... 199

1.	Charte des valeurs de la douane	199
2.	Organigramme de la Direction générale des douanes et droits indirects....	200
3.	Cartes des douanes.....	201
4.	Présentation des manuels préparant aux concours des douanes.....	203

Conseils méthodologiques pour réussir l'entretien avec le jury

L'entretien avec le jury constitue bien souvent l'épreuve décisive pour de nombreux candidats aux concours des douanes. Il ne s'agit pas seulement de vérifier l'acquisition de connaissances, mais d'apprécier le profil global du candidat, sa personnalité, ses aptitudes relationnelles et sa capacité à exercer les responsabilités futures. La réussite à cette épreuve repose sur une préparation sérieuse, une attitude adaptée et une stratégie d'expression claire et structurée.

L'objectif premier du jury – qui est composé de professionnels – est d'évaluer la motivation réelle du candidat. Celui-ci doit donc être capable d'expliquer pourquoi il a choisi ce concours, ce qui l'attire dans les missions envisagées et de quelle manière il se projette dans les fonctions. La connaissance de l'institution est un passage obligé : le jury attend de voir que le candidat s'est informé, qu'il connaît les grandes lignes de l'organisation, ses enjeux actuels et les valeurs qui la fondent. Un candidat qui montre une curiosité sincère et une capacité à relier son parcours à l'avenir du métier renforce immédiatement sa crédibilité.

L'entretien est aussi un moment où se révèlent les qualités personnelles. Le jury est attentif à la clarté du raisonnement, à la précision de l'expression et à la maîtrise de soi. Les réponses doivent être ordonnées et intelligibles, sans être mécaniques. Une méthode efficace consiste à commencer par reformuler brièvement la question posée, ce qui permet de montrer que l'on a bien compris l'enjeu. On développe ensuite deux ou trois idées principales, en les illustrant par des exemples concrets tirés de l'actualité, d'expériences professionnelles ou associatives. Cette construction donne de la solidité au propos et évite les digressions.

Le jury peut chercher à tester la résistance du candidat par des questions plus déstabilisantes, portant sur l'actualité sensible, sur des points techniques peu connus ou sur des mises en situation. Face à ce type de questions, il est essentiel de garder son calme et d'adopter une attitude constructive. Lorsque l'on ne sait pas répondre, il vaut mieux l'admettre franchement, puis proposer une piste de réflexion ou une comparaison. L'important n'est pas de tout savoir, mais de montrer une capacité à raisonner et à se situer face à l'inconnu. L'excès de certitude ou les réponses trop catégoriques sont rarement bien perçus, alors que la nuance et l'ouverture témoignent d'une maturité intellectuelle.

L'attitude générale du candidat compte tout autant que le contenu de ses réponses. La première impression, donnée dès l'entrée dans la salle, est déterminante. Une tenue vestimentaire sobre et professionnelle, une posture droite et un regard attentif inspirent confiance. La courtoisie dans les salutations, la politesse et le respect du temps de parole contribuent à instaurer un climat de dialogue. Le jury n'attend pas une prestation théâtrale, mais une conversation sérieuse, menée dans un esprit d'écoute et de respect mutuel.

La motivation personnelle doit être préparée avec soin. Le candidat doit être capable de mettre en avant les qualités qu'il juge essentielles pour le métier, tout en reconnaissant avec honnêteté ses points de vigilance. L'authenticité est ici fondamentale : les jurys

perçoivent rapidement les discours convenus ou artificiels. Il est préférable de rester simple et sincère, en reliant ses expériences à ses aspirations. Parler d'un projet professionnel cohérent, ouvert sur le long terme, rassure le jury sur la stabilité et la fiabilité du futur agent.

La préparation en amont est enfin un facteur décisif. Il est recommandé de s'entraîner à voix haute, seul ou devant un tiers, pour habituer son discours à l'oralité. Les simulations d'entretien blanc permettent de tester sa gestion du temps, d'améliorer son aisance et de corriger les défauts de langage. Lire la presse généraliste et spécialisée, se tenir informé des grands débats sociaux et politiques, constitue aussi un exercice indispensable pour pouvoir illustrer ses réponses et montrer une ouverture d'esprit.

L'entretien avec le jury ne doit pas être vécu comme une épreuve insurmontable, mais comme un échange. Il est normal de ressentir une part de stress, mais celui-ci peut être mis à profit pour rester vigilant et concentré. L'important est de rester soi-même, d'exposer ses idées avec clarté et de montrer qu'on est prêt à s'engager avec sérieux dans les missions publiques. Un candidat motivé, honnête et capable de dialogue laisse une impression durable et augmente fortement ses chances de succès.

Répondre efficacement aux questions du jury

Réussir un entretien suppose non seulement de maîtriser le fond de ses connaissances, mais aussi de savoir construire une réponse claire, structurée et convaincante aux questions posées par le jury. La méthode adoptée est tout aussi importante que le contenu, car elle permet de donner une impression de rigueur, de logique et de maîtrise de soi.

La première étape, souvent négligée, consiste à bien écouter la question. Trop de candidats se précipitent pour répondre sans avoir saisi l'enjeu exact. Il est toujours utile de marquer une courte pause, de reformuler brièvement la question ou d'en préciser les termes si nécessaire. Cela permet de gagner quelques secondes de réflexion et montre au jury que l'on a compris ce qui est attendu. Une réponse trop rapide peut donner l'impression d'un discours préparé à l'avance, alors que la reformulation témoigne d'une capacité d'analyse immédiate.

Une réponse efficace doit ensuite être organisée. La règle la plus simple consiste à présenter deux ou trois idées principales, hiérarchisées et illustrées. Une réponse sans plan, même si le fond est juste, apparaît souvent confuse. En revanche, une réponse structurée donne immédiatement une impression de sérieux et de méthode. Le candidat doit donc s'entraîner à raisonner « à voix haute », en reliant ses arguments par des transitions claires. Cette logique de construction distingue un candidat réfléchi d'un candidat qui récite.

L'exemple constitue un atout essentiel. Le jury apprécie que les idées soient incarnées par une référence concrète : une situation professionnelle vécue, un fait d'actualité, une

mesure administrative connue ou un exemple historique. L'exemple donne de la crédibilité et rend le discours vivant. Il est donc utile de disposer à l'avance de quelques références préparées dans les grands domaines de l'actualité (santé, économie, environnement, sécurité, Europe), afin de pouvoir les mobiliser au bon moment.

La gestion du temps est également un élément décisif. Une réponse trop courte peut donner l'impression que le candidat n'a rien à dire ; une réponse trop longue risque d'épuiser l'attention du jury. Le juste équilibre consiste à répondre de manière complète mais concise, en allant droit au but, puis en concluant par une phrase qui résume l'essentiel. Cette conclusion synthétique est importante, car elle montre la capacité à hiérarchiser les idées et à clore une intervention avec netteté.

Le jury peut parfois chercher à déstabiliser le candidat en posant des questions volontairement ambiguës, piégeuses ou provocatrices. Dans ces cas, il ne faut ni se fermer, ni se braquer. Il vaut mieux reconnaître les limites de ses connaissances, proposer une piste de réflexion, ou montrer sa capacité à nuancer. Admettre que l'on ne sait pas est moins pénalisant que de s'aventurer dans une réponse erronée ou approximative. Ce que le jury teste, ce n'est pas l'infailibilité, mais la capacité à réagir avec sang-froid, honnêteté et ouverture.

Enfin, il faut se rappeler que la manière de répondre est aussi observée que le contenu lui-même. Un ton posé, une articulation claire, un regard qui inclut l'ensemble du jury et une attitude respectueuse font partie intégrante de la performance. La communication non verbale – posture, gestes, intonation – vient renforcer le discours et doit être maîtrisée. Répondre efficacement, c'est donc à la fois démontrer des connaissances, structurer sa pensée et instaurer un échange équilibré avec le jury.

PARTIE I

La douane



45 questions

- ① L'organisation de la douane 13
- ② Les missions de la douane 32
- ③ Les personnels de la douane 43

1 L'organisation de la douane

1. Questions

1. Quelle est l'organisation générale des douanes en France ?
2. En quoi la mission de la douane est-elle fondamentalement régaliennne ?
3. Quelles sont les principales étapes de l'histoire de la douane en France ?
4. Pouvez-vous présenter sommairement les principales missions des douanes ?
5. Pouvez-vous présenter la division en deux branches des douanes ?
6. Quels sont les moyens matériels des douanes ?
7. Qu'est-ce que la DGDDI ?
8. Qu'est-ce que la DNRED ?
9. Qu'est-ce que l'Office national anti-fraude (ONAF) ?
10. Pouvez-vous présenter la Direction nationale garde-côtes des douanes ?
11. Qu'est-ce que le GOLT ?
12. Qu'est-ce que l'OFAST ?
13. Qu'est-ce que la cyberdouane ?
14. Qu'est-ce que TRACFIN ?
15. Pouvez-vous présenter les groupes interministériels de recherche (GIR) ?
16. Quel est le rôle de la DGCCRF ?
17. Quel est le rôle du Trésor public ?

2. Réponses

1. Quelle est l'organisation générale des douanes en France ?

La Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) est une autorité douanière et garde-frontières française. Elle est rattachée au ministère de l'Économie et des Finances. Outre une direction générale basée à Montreuil (93), la douane comporte :

- 12 directions interrégionales qui coordonnent chacune l'action de deux à six directions régionales dont deux outre-mer ;
- 42 directions régionales ;
- 2 services des douanes : Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna ;
- 11 services à compétence nationale sur l'ensemble du territoire dédiés à des compétences spécifiques.

2. En quoi la mission de la douane est-elle fondamentalement régaliennne ?

La fonction de la douane est intrinsèquement liée à l'exercice du pouvoir régalienn de l'État, car elle joue un rôle central dans la régulation des flux commerciaux transfrontaliers. Chaque État, quels que soient sa taille et son niveau de développement, éprouve un besoin fondamental de contrôler et de gérer les marchandises qui franchissent ses frontières. Cette nécessité de surveillance se manifeste à travers plusieurs fonctions clés : la connaissance des marchandises, leur taxation, leur contrôle, leur interception, et leur enregistrement statistique. Ces opérations permettent non seulement de maintenir l'ordre économique et commercial, mais aussi de garantir la sécurité et la souveraineté nationale. L'identité de la douane se construit autour de deux grands piliers, qui, bien qu'ils puissent parfois se recouper, définissent chacun une facette essentielle de son rôle. Ces deux piliers sont la frontière et la marchandise.

La frontière représente le premier pilier de l'identité douanière. En tant que ligne de démarcation entre deux territoires souverains, elle est le lieu où le contrôle douanier est le plus palpable. La fonction douanière à la frontière consiste à réguler l'entrée et la sortie des marchandises, à s'assurer que les lois et réglementations nationales sont respectées, et à protéger le pays contre les menaces potentielles telles que les produits illicites, les contrebandes et les risques sanitaires.

Le second pilier de l'identité douanière est la marchandise. La douane joue un rôle économique crucial en contrôlant les biens qui traversent les frontières, en évaluant leur valeur, et en percevant les droits de douane et autres taxes.

Bien que les piliers de la frontière et de la marchandise définissent des aspects différents de la fonction douanière, ils sont étroitement liés. Les contrôles à la frontière permettent d'assurer que les marchandises respectent les règles fiscales et réglementaires, et la gestion des marchandises est directement influencée par les politiques de contrôle aux frontières. Cette convergence des deux fonctions garantit une approche intégrée et cohérente dans la régulation du commerce international.

À NOTER

La douane est une institution régalienne essentielle, articulée autour de la gestion des frontières et du contrôle des marchandises. Ces deux piliers définissent son rôle multifonctionnel, alliant sécurité, souveraineté, régulation économique, et protection des intérêts nationaux. L'efficacité de la douane repose sur sa capacité à équilibrer ces fonctions et à répondre aux défis d'un commerce mondial en constante évolution.

3. Quelles sont les principales étapes de l'histoire de la douane en France ?

La douane en France possède une histoire riche et complexe, évoluant au fil des siècles pour s'adapter aux besoins économiques, politiques et sociaux du pays. Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, le rôle des douaniers a considérablement changé, passant de la simple collecte de taxes à la protection des frontières et la lutte contre le trafic illicite. Les premières traces de la douane remontent à l'Antiquité, où les Romains percevaient des taxes sur les marchandises transportées à travers l'Empire. En Gaule, les *portoria* étaient des droits de douane perçus aux frontières des provinces. Avec la chute de l'Empire romain, ces pratiques douanières ont été conservées et adaptées par les royaumes « barbares ».

Au Moyen Âge, les douanes étaient essentiellement locales. Les seigneurs et les villes prélevaient alors des droits de péage et de douane sur les marchandises transitant sur leurs terres. La fragmentation du pouvoir et les nombreux fiefs autonomes compliquaient le commerce et entraînaient de multiples prélèvements, freinant ainsi les échanges.

Avec l'avènement des grandes monarchies, les douanes ont commencé à se centraliser. En France, c'est sous l'Ancien Régime que la douane a pris une forme plus organisée. En 1680, Jean-Baptiste Colbert, ministre de Louis XIV, crée les « Fermes générales », une administration centralisée chargée de la perception des impôts indirects, y compris les droits de douane. Les fermiers généraux, qui géraient ces fermes, étaient souvent impopulaires en raison de la lourdeur des prélèvements.

La Révolution française de 1789 marque un tournant dans l'histoire des douanes. Les Fermes générales sont supprimées et remplacées par une administration publique. L'Assemblée constituante crée en 1791 le tarif général des douanes, instaurant un système uniforme de taxation à l'échelle nationale.

Le XIX^e siècle est une période d'expansion et de professionnalisation pour la douane française. Avec la croissance du commerce international et l'industrialisation, le rôle des douaniers devient crucial. En 1815, après les guerres napoléoniennes, la douane est réorganisée pour mieux contrôler les frontières et favoriser le développement économique.

La création du corps des douaniers en uniforme en 1831 témoigne d'une étape importante dans la professionnalisation de la douane. Les agents des douanes sont chargés de percevoir les droits de douane, de lutter contre la contrebande et de protéger les industries nationales contre la concurrence étrangère.

Au xx^e siècle, la douane française continue de se moderniser et de s'adapter aux nouveaux défis. Après la Première Guerre mondiale, les accords commerciaux internationaux et la création de la Société des Nations entraînent une refonte des systèmes douaniers. La Seconde Guerre mondiale voit une mobilisation massive des douaniers pour contrôler les frontières et soutenir l'effort de guerre.

Après 1945, avec la création de la Communauté européenne et plus tard de l'Union européenne, la douane française doit s'adapter à la libéralisation des échanges intra-européens. L'Acte unique européen de 1986 et le traité de Maastricht de 1992 réduisent les contrôles douaniers aux frontières internes de l'Union européenne, redéfinissant le rôle des douaniers.

Aujourd'hui, la douane française joue un rôle crucial dans la sécurité nationale et la protection des consommateurs. Elle se concentre sur la lutte contre le terrorisme, le trafic de stupéfiants, la contrefaçon et le commerce illicite. La modernisation technologique permet aux douaniers d'utiliser des outils avancés de détection et d'analyse pour mieux cibler leurs interventions.

L'administration des douanes travaille également en étroite collaboration avec les douanes des autres pays de l'UE et des organisations internationales pour harmoniser les politiques et partager les informations.

4. Pouvez-vous présenter sommairement les principales missions des douanes ?

La douane française, institution clé de l'administration publique, joue un rôle crucial dans la régulation des échanges commerciaux, la protection des frontières et la sécurité économique et sanitaire du pays. À travers ses diverses missions, la douane contribue à la souveraineté nationale et au bon fonctionnement de l'économie. Voici un aperçu des principales missions de la douane en France.

L'une des missions traditionnelles de la douane est la perception des droits de douane : taxes sur les marchandises importées pour protéger les industries nationales et réguler le commerce extérieur.

Ces recettes représentent une part importante du budget de l'État et contribuent au financement des services publics.

La douane joue également un rôle essentiel dans la régulation du commerce international, veillant à la conformité des échanges avec les réglementations nationales et internationales. Cela comprend :

- contrôle des marchandises : vérification de la conformité des produits importés et exportés aux normes de sécurité, de santé et d'environnement ;
- facilitation du commerce : simplification des procédures douanières pour encourager les échanges internationaux tout en assurant la fluidité du commerce ;
- lutte contre la fraude douanière : identification et sanction des pratiques illégales telles que la sous-évaluation des marchandises, la contrefaçon et le non-respect des quotas.

Par ailleurs, la douane française est chargée de missions cruciales de protection de la société et de l'environnement :

- lutte contre les trafics illicites : prévention et répression du trafic de drogues, d'armes, de contrefaçons et d'espèces protégées. Les douaniers utilisent des technologies avancées pour détecter ces activités illégales ;
- sécurité sanitaire : contrôle des produits alimentaires, pharmaceutiques et des biens de consommation pour garantir qu'ils répondent aux normes sanitaires et de sécurité ;
- protection de l'environnement : surveillance des échanges de substances dangereuses et des déchets pour prévenir les risques environnementaux.

De même, la douane participe activement à la sécurité nationale en coopérant avec d'autres services de l'État pour lutter contre les menaces à la sécurité :

- lutte contre le terrorisme : surveillance des flux de marchandises et de capitaux pour identifier et prévenir les activités terroristes ;
- contrôle des frontières : gestion des points d'entrée et de sortie du territoire pour assurer la sécurité des frontières nationales.

En outre, la douane joue également un rôle d'assistance et de conseil auprès des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME) et des industries. Cela inclut :

- conseil et rescrit douanier : aide aux entreprises pour se conformer aux réglementations douanières et fiscales, et délivrance de rescrits pour clarifier la législation applicable ;
- portails spécialisés : développement de plates-formes comme « Viti 360° » pour les viticulteurs, offrant des outils de gestion et de suivi des exploitations.

Enfin, la douane française est fortement impliquée dans la coopération internationale :

- partenariats et accords : collaboration avec les douanes d'autres pays et les organisations internationales pour harmoniser les pratiques douanières et renforcer la lutte contre les trafics transnationaux ;
- échanges d'informations : partage de renseignements et de données pour améliorer l'efficacité des contrôles douaniers et renforcer la sécurité globale.

À NOTER

Les missions de la douane française sont multiples et vitales pour la protection et le développement du pays. De la perception des taxes à la lutte contre les trafics illicites, en passant par la facilitation du commerce et la protection de l'environnement, la douane joue un rôle essentiel dans le maintien de la sécurité et de la prospérité de la France. Son adaptation constante aux défis contemporains et son engagement dans la coopération internationale en font un acteur indispensable de la scène économique et sécuritaire mondiale.

5. Pouvez-vous présenter la division en deux branches des douanes ?

Les douanes françaises, institution séculaire, se sont adaptées au fil du temps pour répondre aux défis économiques, sécuritaires et sociaux. Cette adaptation s'est notamment manifestée par une structuration en deux branches distinctes : la branche administrative et la branche de surveillance. Cette division permet de spécialiser et d'optimiser les missions variées de la douane, allant de la collecte des taxes à la lutte contre les trafics illicites.

Les 16 500 personnels des douanes se répartissent à parts à peu près égales entre la branche administrative et la branche de la surveillance. Les femmes représentent autour de 40 % de l'effectif des douanes.

La **branche administrative** des douanes, également appelée « branche de l'administration générale et des opérations commerciales », se concentre principalement sur la gestion et la perception des droits et taxes, ainsi que sur l'application des réglementations commerciales. Ses missions incluent :

- perception des droits de douane et taxes : collecte des droits de douane sur les marchandises importées, ainsi que de la TVA et des accises sur certains produits spécifiques (alcool, tabac, produits énergétiques) ;
- gestion des régimes douaniers : administration des régimes économiques tels que les entrepôts douaniers, les zones franches et les perfectionnements actifs et passifs, qui permettent aux entreprises de bénéficier de suspensions ou d'exonérations de droits et taxes ;
- contrôle des déclarations douanières : vérification des déclarations en douane pour assurer la conformité avec les réglementations en vigueur et lutter contre la fraude douanière ;
- appui aux entreprises : assistance et conseil aux entreprises, notamment à travers la délivrance de rescrits douaniers et la gestion de plates-formes spécialisées comme « Viti 360° » pour les viticulteurs.

Le personnel de la branche administrative est composé de fonctionnaires formés à la fiscalité douanière et aux réglementations commerciales. Ils travaillent dans les bureaux de douane répartis sur tout le territoire national, ainsi qu'au sein de directions régionales et nationales. Leur expertise est essentielle pour gérer efficacement les flux commerciaux et garantir le respect des règles douanières.

À NOTER

Les douanes sont parfois divisées en trois branches. En effet, la branche de l'administration générale et des opérations commerciales peut aussi être subdivisée en deux, avec d'un côté les métiers en administration générale, qui recouvrent des missions de support et de gestion en interne, et de l'autre les métiers de la douane en opération commerciale, qui sont le plus souvent en équipe et au contact du public.